



Vente d'un appartement achete 50 / 50

Par **NANOU**, le **19/06/2008** à **21:25**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement à 50/50 avec mon ami. Nous sommes actuellement en train de nous séparer. Je souhaite vendre l'appartement mais celui-ci refuse. Je paye environ 70% des charges. Quelles solutions ai-je pour vendre l'appartement si celui refuse ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Sincères salutations

Par **saladine**, le **19/06/2008** à **22:00**

bsr,

vous êtes en droit de vendre votre part à tout acheteur en dehors d'une clause de priorité en faveur de votre ex.

proposez lui de vous racheter votre part.

ou alors ... :

Art. 815.- (L. no 2006-728, 23 juin 2006, art. 2, III, 1o) - [(note 1)

Entrée en vigueur : le 1er janvier 2007 (L. no 2006-728, 23 juin 2006)

Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué, à moins qu'il n'y ait été sursis par jugement ou convention.

cdlt